



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 67308

## Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'instauration d'une « journée nationale pour les enfants atteints du cancer ». En effet, il constate qu'à ce jour une semaine est consacrée à la lutte contre le cancer dans notre pays mais qu'aucune journée n'est spécialement réservée à l'enfance. Or, il souligne que plus de 11 000 enfants sont hospitalisés ou bénéficient d'une consultation ou d'examens en rapport avec un cancer, qu'un enfant sur 600 est touché, que 1 800 nouveaux cas apparaissent chaque année et que près de 30 % des enfants cancéreux meurent encore malgré les progrès importants réalisés par la médecine. Il rappelle en outre la spécificité des cancers de l'enfant car ce dernier étant en croissance porte souvent pour la vie les stigmates des soins. Il rappelle que le cancer est une maladie qui représente toujours un drame pour l'enfant et sa famille et que, malgré les progrès médicaux, il demeure chez l'enfant de plus d'un an la deuxième cause de mortalité après les accidents. Compte tenu de ces considérations et afin qu'une plus grande sensibilisation soit faite sur le cancer de l'enfant et que la recherche soit ainsi encouragée, il lui demande s'il pourrait envisager l'instauration d'une « journée nationale pour les enfants atteints du cancer ».

## Texte de la réponse

Le cancer, qui concerne en France 700 000 personnes, est à juste titre l'une des principales préoccupations de santé des français et du Gouvernement. Chez l'enfant, heureusement, la maladie est rare. Mais c'est un véritable drame qui touche chaque année 1 800 familles. Même si en quelques années des progrès majeurs ont été réalisés - aujourd'hui, dans près de 70 % des cas, on peut espérer une guérison - on doit encore améliorer l'organisation des soins pour permettre à tous les enfants et à leurs familles un accès à des soins de qualité. C'est pour cela que dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer le ministre délégué à la santé a mis en place un groupe de travail sur les spécificités de la prise en charge du cancer de l'enfant. Ce groupe doit faire des propositions sur une organisation de soins permettant pour tous les enfants concernés un accès de qualité à des prises en charge validées par la communauté scientifique. Le ministre délégué à la santé soumettra à ce groupe l'idée d'une journée d'action nationale spécifique aux cancers de l'enfant, pour en déterminer avec eux la pertinence et les éventuels objectifs. La France est également partie prenante du plan d'actions « l'Europe contre le cancer » promu et financé par l'Union Européenne, qui prévoit chaque année une semaine européenne du cancer. Le cancer de l'enfant pourrait être le thème retenu lors d'une prochaine semaine européenne du cancer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67308

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 octobre 2001, page 5901

**Réponse publiée le :** 10 décembre 2001, page 7142